



École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines tenue au bâtiment St-Charles de Grondines à 19h00 le 12 septembre 2023.

1. Mot de bienvenue;

Madame Émilie Paré-Gauthier, vice-présidente du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à tous, il est 19h03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Madame Émilie Paré-Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Jennifer Petitclerc-Pagé et appuyé par Madame Geneviève Mayrand d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Mot de la direction;

Madame Nathalie Morin, directrice, remercie les parents pour leur présence et leur souhaite la bienvenue.

4. Nomination d'un(e) secrétaire de la rencontre;

Madame Nathalie Morin se propose. Madame Yona Viotay appuie. La secrétaire sera Madame Nathalie Morin, pour cette rencontre.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2022;

Madame Emilie Paré-Gauthier demande si le procès-verbal est conforme aux discussions.

Il est proposé par Madame Geneviève Mayrand et appuyé par Madame Émilie Paré Gauthier d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2022.

6. Organisation scolaire 23-24 et présentation du personnel ;

Madame Nathalie Morin présente l'organisation scolaire ainsi que les enseignants associés à chacun des groupes.

7. Informations sur le Conseil d'établissement;

Madame Nathalie Morin explique le rôle du conseil d'établissement et nomme les différents dossiers sur lesquels nous travaillerons cette année.

Elle explique aussi que tous les membres ont une formation obligatoire à suivre.

8. Présentation du rapport annuel de conseil d'établissement 2022-2023;

Madame Nathalie Morin présente le rapport annuel qui a été adopté le 20 juin 2023 dernier.

9. Nomination d'un(e) président(e) d'élection;

Madame Jennifer Petitclerc-Pagé se propose comme présidente d'élection et Madame Émilie Paré-Gauthier l'appuie. Elle accepte.

10. Mises en candidature : 3 postes pour des mandats de 2 ans : 2 postes à du Phare, 1 poste à St-Charles-de-Grondines

Madame Jennifer Petitclerc-Pagé ouvre les mises en candidature.

Pour l'école St-Charles-de-Grondines, voici les mises en en candidature :

Madame Rachèle Mainguy se propose par procuration et elle est appuyée par madame Geneviève Mayrand. Elle accepte.

Madame Geneviève Mayrand propose Faérie G.L. Ferland. Elle refuse.

Pour l'école du Phare, voici les mises en candidature :

Madame Mélanie Riendeau se propose et madame Yona Viotay l'appuie. Elle accepte.

Monsieur Alexis Labranche se propose et madame Geneviève Mayrand l'appuie. Il accepte.

Monsieur Alexis Labranche propose Émilie Paré-Gauthier. Geneviève Mayrand appuie. Elle accepte.

11. Élection – mandat de 2 ans : 2 postes à du Phare, 1 poste à St-Charles-de-Grondines

École St-Charles-de-Grondines : Madame Rachèle Mainguy est élue.

École du Phare : Il y a un vote secret. Le résultat du vote est 9 pour madame Paré-Gauthier, 7 pour monsieur Labranche et 4 pour madame Riendeau.

Monsieur Labranche et madame Paré-Gauthier sont élus.

12. Élection des substituts : 1 poste à du Phare; 1 poste à St-Charles-de-Grondines;

Madame Julie Papillon se propose comme membre parent substitut au conseil d'établissement pour l'école Saint-Charles et monsieur Alexis Labranche appuie. Elle accepte.

Madame Émilie Paré-Gauthier propose Mélanie Riendeau comme membre parent substitut au conseil d'établissement pour l'école du Phare et madame Yona Viotay appuie. Elle accepte.

13. Nomination d'un(e) représentant(e) au Comité de parents;

Monsieur Alexis Labranche se propose comme représentant au comité de parents du CSS de Portneuf et madame Jennifer Petitclerc-Pagé appuie. Il accepte.

Madame Jennifer Petitclerc-Pagé se propose comme substitut et madame Julie Papillon appuie. Elle accepte.

Adopté à l'unanimité.

14. Comité EHDAA;

Mme Nathalie Morin explique ce qu'est le comité et indique qui peut en faire partie. Les parents intéressés à siéger sur le comité sont invités à en faire part, par écrit, de manière confidentielle.

15. Varia :

- a. Tirage : Les parents suivants ont remporté un crédit de 25\$ applicable sur les frais scolaires d'un de leur enfant : Émilie Paré-Gauthier, Sébastien Lavoie, Jennifer Petitclerc-Pagé et Yona Viotay.**

16. Période de questions;

Aucune question.

17. Levée de l'assemblée.

Avant que la présidente demande la levée de l'assemblée, Mme Nathalie Morin mentionne que la première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 10 octobre 2023 à 19h00 à Saint-Charles de Grondines.

Madame Julie Papillon propose la levée de l'assemblée et Madame Yona Viotay l'appuie. L'assemblée générale des parents 2023-2024 se termine à 20h03.

Émilie Paré-Gauthier, vice-présidente

Nathalie Morin, directrice



Assemblée générale de parents

Nomination d'un parent au comité de parents

12 septembre 2023

Monsieur Alexis Labranche se propose comme représentant au comité de parents du CSS de Portneuf et madame Jennifer Petitclerc-Pagé appuie. Elle accepte.

Madame Jennifer Petitclerc-Pagé se propose comme substitut et madame Julie Papillon appuie. Elle accepte.

Adopté à l'unanimité.

Bien vouloir agréer nos meilleures salutations.

Émilie Paré-Gauthier, vice-présidente

Nathalie Morin, directrice

248, chemin du Roy
Deschambault, Grondines (Qc)
G0A 1S0
418-286-6283

525, chemin Sir-Lomer-Gouin
Deschambault-Grondines (Qc)
G0A 1W0
418-268-8359